

des renforts pour différentes armes et les effectifs de renforts sont affectés aux diverses unités de renforts et passent de là aux unités de l'active selon les besoins. Une réorganisation très considérable a eu lieu quant à la constitution des unités de renfort. Depuis quelques mois, nous avons fort accru les effectifs de ces unités et le personnel d'administration, surtout parce que nous nous préparons à établir la nouvelle organisation destinée à assurer une assimilation plus rapide et une meilleure formation de ces hommes de façon à accélérer leur instruction et à les rendre en meilleur état de servir dans les unités auxquelles ils sont destinés.

L'hon. M. STIRLING: On en ramène des centaines pour fins d'instruction.

L'hon. M. RALSTON: Oui. Il s'agit des renforts. Il y a trois ou quatre semaines, j'ai fait un exposé exact et je répète simplement ce que j'ai dit alors.

L'hon. M. HANSON: Cette question des renforts m'intéresse et c'est à peu près l'unique sujet que je tiens à discuter avec le ministre ce soir. Des journaux de l'Ouest ont publié une série d'articles. Je ne garantis pas l'exactitude des chiffres qui y figurent, mais ils reposent au moins en partie sur un exposé fait par le ministre le 10 février dernier et sur des textes des petites plaquettes à couverture de couleur publiées par le ministère des Services nationaux de guerre. Le ministre se rappelle que le 10 février, il a fait cette remarque consignée aux *Débats*:

Plus de 295,000 hommes se sont enrôlés jusqu'à présent dans l'armée, et le chiffre de son effectif global dépasse actuellement 255,000 hommes.

La différence est attribuable aux pertes. Les unités du temps de paix ont été d'environ 40,000 hommes et je dois dire que le chiffre est élevé, étant donné que ces hommes n'ont pas été au feu. Mais je ne conteste pas l'exactitude du chiffre ou la raison de cet état de choses. Plus loin, le ministre déclare:

N'oublions pas qu'en plus de la quatrième division et des groupes de brigade de la sixième division nous avons au Canada plus de 90,000 recrues du service actif dans les centres d'instruction militaire ou ailleurs,

Par conséquent, d'après les chiffres du ministre, l'armée active d'outre-mer comptait un certain nombre d'hommes et, par voie de déduction, j'estime ce nombre à 135,000. Je ne demande pas au ministre de précisions sur ce point, et je ne tenterais pas d'analyser ces données s'il n'en avait pas fait mention lui-même et s'il n'en était pas question dans les brochures intitulées *Le Canada en guerre*. On parle de 135,000 hommes outre-mer et de 120,000 au Canada. Les chiffres donnés par

le ministre sont à peu près les mêmes que ceux que nous trouvons dans les publications du Gouvernement. La dernière qu'il m'ait été donné d'examiner commence à dater, puisqu'elle est du 1er février, mais nous y lisons ce qui suit:

L'armée active du Canada compte plus de 265,000 hommes, dont environ la moitié servent en dehors du Canada.

Un certain nombre des hommes qui étaient en dehors du Canada occupaient des points stratégiques ailleurs que dans le Royaume-Uni. Je n'ai aucun moyen de contrôler les effectifs en garnison dans les colonies, mais disons,—et peut-être ne suis-je pas si loin que cela de la vérité,—qu'ils sont au nombre de 5,000. Peut-être n'est-ce pas exact, car, encore une fois, je n'ai pas les moyens de contrôler.

L'hon. M. RALSTON: Combien d'après mon honorable ami?

L'hon. M. HANSON: J'estime à 5,000 environ le nombre de ceux qui sont ailleurs que dans le Royaume-Uni, ce qui en laisserait 130,000 en Grande-Bretagne. Quelle est la répartition de ces 130,000 hommes qui sont en Grande-Bretagne? Dans le même rapport, ou dans un autre de la même série, il est dit:

Le Canada a maintenant en Grande-Bretagne la première, la deuxième, la troisième et la cinquième divisions (cette dernière est une division blindée), une brigade de chars d'assaut et un effectif considérable de troupes auxiliaires.

Cela nous donne un bon aperçu des troupes que nous avons là-bas.

Chaque division compte une unité postale, une compagnie de prévôté, une section sanitaire, des détachements dentaires, une unité de récupération, un service de bain ambulants, et d'autres services pouvant suffire aux besoins de 17,000 hommes. A l'arrière se trouvent de nombreux éléments de corps et d'armée, représentant au moins la moitié de l'effectif des divisions elles-mêmes.

D'après mes propres calculs, la quatrième division et les brigades de chars d'assaut compteraient environ 70,000 hommes et les troupes de corps et d'armée, 35,000 hommes, soit un total de 105,000. Autant que je sache, les troupes auxiliaires ne vont pas au combat. Elles comprennent les corps de forestiers, les unités du génie qui s'occupent du percement de tunnels et de travaux de voirie, un très nombreux personnel d'état-major à Londres, les services de paye et des postes, et le nombre total de ces troupes auxiliaires a été estimé à environ 12,500 hommes. Ces chiffres ne sont qu'approximatifs. Ils peuvent être fort inexacts. Je n'ai pas pris la peine de les faire vérifier par le quartier général, et je n'ai pas non plus demandé au ministre de les fournir. Toutefois, s'ils sont à peu près exacts, cela ne laisse dans les unités de réserve